

DÉCISION DU MAIRE N° 010/2026

OBJET : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE

Avenant n° 1 au marché du lot 05 – menuiseries extérieures avec
l'entreprise KPI Menuiserie

Le Maire de MONTAGNY,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2122-22 et L2122-23,

VU la délibération n° 2020/023 du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour la durée du mandat ;

CONSIDÉRANT que la Commune de MONTAGNY a engagé des travaux pour la rénovation énergétique du groupe scolaire Pierre Bérout ;

VU la délibération n° 2026/023 du 10 mars 2026 attribuant le marché de travaux du lot 05 – menuiseries extérieures - à l'entreprise KPI Menuiserie pour un montant de :

Montant HT : 137 508.50 €
TVA 20 % : 27 501.17 €
Montant TTC : 165 010.20 €

DÉCIDE

D'APPROUVER l'option « volets roulants motorisés » prévue dans le DCE pour un montant TTC de 13 140 € ;

D'APPROUVER et DE SIGNER l'avenant n° 1 au marché de travaux du lot 05 « menuiseries extérieures »

- Montant initial du marché 165 010.20 € TTC
- Montant de l'avenant n° 1 : + 13 140.00 € TTC
- Nouveau montant du marché : 178 150.20 € TTC

DE DIRE que la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire dans les deux mois suivant sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du Tribunal administratif de Grenoble, dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux.

Pour extrait conforme certifié par Monsieur le Maire qui transmet à Monsieur le Préfet conformément à l'article L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Montagny le 29 JUL. 2026

Le Maire

Roland DRAVET



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 1
Lot 5 – Menuiseries Extérieures

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Commune de MONTAGNY
81, rue du Clocher – Chef-Lieu
73350 MONTAGNY

Tél. 04.79.24.50.21
Courriel : mairie@montagny-tarentaise.com

Représentée par Monsieur DRAVET Roland

B - Identification du titulaire du marché public

SAS KPI MENUISERIE
133 Chemin des Seigneurs
73540 LA BATHIE

Tél. 04 57 35 61 04
Courriel : contact@saskpi.com
SIRET : 911 448 223 00022

Représentée par Mehmet KAYNAK Président de MMG, elle-même Présidente de KPI MENUISERIE.

C - Objet du marché public

- **Objet du marché public : Rénovation énergétique du Groupe Scolaire Pierre BEROUD – 2^{ème} Phase - 73350 MONTAGNY**
- **Référence du marché public : 2026-003**
- **Date de la notification du marché public : 12 mars 2026**
- **Lot n° 5 – Menuiseries Extérieures**
- **Durée d'exécution du marché public : du 6 juillet au 21 août 2026 hors période de préparation.**
- **Montant initial du marché public :**
 - **Montant HT : 137 508,50 €**
 - **TVA 20 % : 27 501,17 €**
 - **Montant TTC : 165 010,20 €**

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

- L'option « volets roulants motorisés » qui était prévue dans le DCE a été validée

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

☐

Non

☒

Oui

Montant de l'avenant :

- Montant HT : 10 950,00 €
- TVA 20 % : 2 190,00 €
- Montant TTC : 13 140,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 7,96 %

Nouveau montant du marché public :

- Montant HT : 148 458,50 €
- TVA 20 % : 29 691,70 €
- Montant TTC : 178 150,20 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Mehmet KAYNAK	Signature numérique de Mehmet KAYNAK Date : 2026.07.21 08:57:26 +02'00'	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : MONTAGNY.....

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Le Maire
R. DRAVEY

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.

Date : 16/07/2026

Ref : 0295-26AV1

Objet : LOT N° 5 – MENUISERIES EXTERIEURES

Rénovation thermique et Energétique du Groupe Scolaire

Pierre BEROUD - phase 2

73 350 MONTAGNY

MAIRE DE MONTAGNY

81 Rue du Clocher- Chef lieu

73 350 MONTAGNY

DEVIS

CODE	DESIGNATION	U	Quantité	Tarif unitaire-€-	Total HT en €
4.10	OPTIONS				
4.10.1	VOLETS ROULANTS MOTORISES				
	Ensemble des baies des salles de classe maternelle 1 et 2 au RDC				
	2,30 x 1,00	Ens.	1,00	1 510,00	1 510,00
	1,40 x 1,00	Ens.	1,00	1 280,00	1 280,00
	1,00 x 2,20	Ens.	1,00	1 490,00	1 490,00
*	3,40 x 1,65	Ens.	1,00	2 150,00	2 150,00
*	3,40 x 2,15	Ens.	2,00	2 260,00	4 520,00
*	Volets roulants motorisés non solaires				
	Conformément au descriptif technique, les volets roulants solaires ne sont pas tous disponibles dans les dimensions demandées				
TOTAL AV 1 MONTAGNY LOT 05 HT					10 950,00 €
TVA					20%
TOTAL TTC					13 140,00 €

Mehmet KAYNAK

Signature numérique de Mehmet

KAYNAK

Date : 2026.07.16 08:52:18 +02'00'

Conditions de l'offre :

Merci de nous adresser l'avenant pour signature.